



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Les diffuseurs communautaires demandent plus de clarté

Victoriaville et Ottawa, 16 février 2021 - Alors que les interventions publiques dans le cadre d'une refonte de la Loi canadienne sur la radiodiffusion se poursuivent, les représentants des médias communautaires cherchent une plus grande reconnaissance pour leur secteur de radiodiffusion, car ils le jugent vital étant donné qu'il a le potentiel de croître et de répondre plus adéquatement aux besoins d'information des collectivités locales.

« Les médias communautaires représentent le troisième pilier de la radiodiffusion canadienne, aux côtés de la radiodiffusion privée et publique, mais il n'y a pas de définition de leur rôle dans la nouvelle loi qui a été déposée », a déclaré Cathy Edwards, directrice générale de CACTUS, l'Association canadienne des usagers et stations de télévision communautaires.

Le Comité permanent du patrimoine canadien, qui effectue une « étude préliminaire » sur le projet de loi, a commencé à entendre des témoins le 1er février dernier. CACTUS a demandé la possibilité de comparaître devant le comité, avec le Fonds de la radio communautaire du Canada et la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec.

Le secteur communautaire souhaite une définition claire des médias communautaires comme « sans but lucratif, appartenant à la communauté et ouverts à la participation des membres du grand public », et une spécification quant à son rôle et sa complémentarité par rapport aux secteurs public et privé.

« Cette définition serait une étape importante dans une ère de changement technologique », a déclaré Amélie Hinse, directrice générale de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec, notant que la plupart des studios de production communautaires des câblodistributeurs locaux ont disparu au fur et à mesure que les systèmes de câbles ont été regroupés en grands groupes de propriété privée et connectés par fibre optique, et que les abonnements au câble aient diminués de plus de 30% partout au pays.

« Alors que les radiodiffuseurs commerciaux réduisent le personnel et ferment leurs stations et que la SRC passe à une approche régionale plutôt que locale, il est essentiel que la radiodiffusion communautaire ait une place à la table », a déclaré Alex Freedman, le directeur général du Fonds canadien de la radio communautaire. « Notre mandat consiste à faire entendre la voix des communautés autochtones, francophones, handicapées et racisées. Si l'inclusion est l'un des objectifs de la mise à jour de la loi, notre secteur doit être renforcé. »



Fonds canadien de la
radio communautaire
Community Radio
Fund of Canada

« Compte tenu des ressources disponibles, la télévision communautaire a vraiment fait ses preuves au cours de cette dernière année », a ajouté Edwards. L'Initiative de journalisme local de Patrimoine canadien, qui place les journalistes dans des communautés mal desservies, a été le premier programme fédéral à soutenir la télévision communautaire à but non lucratif et un coup de pouce indispensable pour la radio communautaire.

« Les résultats obtenus ont largement atteint leurs objectifs. Les radiodiffuseurs communautaires ont reçu une formation en journalisme et ont produit des milliers d'histoires locales importantes qui autrement n'auraient pas été racontées », a déclaré Edwards. « Ils ont joué un rôle central en fournissant de l'information sur le COVID aux communautés rurales et éloignées en anglais, français, cri, déné et ojibway. »

« De toute évidence, le Canada a besoin des médias communautaires et une nouvelle Loi canadienne sur la radiodiffusion doit les reconnaître et les soutenir », a déclaré Amélie Hinse.

– 30 –

Pour plus d'informations :

Cathy Edwards,
Executive Director,
CACTUS Media
(819) 456-2237

Community TV content funded by the Local Journalism Initiative: [ComMediaPortal.ca](https://www.commediaportal.ca)

Amélie Hinse
Directrice générale
Fédération des TCA du Québec
(819) 604-7900
ahinse@fedetvc.qc.ca

Alex Freedman
Directeur général
Fonds canadien de la radio communautaire
(613) 321-3513
alex@crfc-fcrc.ca